



## Rapport de la Commission chargée d'étudier le budget de la Commune de Sainte-Croix pour l'année 2024

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le Budget 2024 s'est réunie le lundi 6 novembre 2023 à 19h00 à l'Espace Alexei Jaccard. Elle était composée de Mesdames Dominique Schmid, Luzia Bernshaus, Maria Caramia et de MM Stéphane Flückiger, Ludovic Heintz, Pierre-Alain Gerber, Olivier Guignard, Jean-René Marguet et du rapporteur soussigné, Michaël Mollet.

La Municipalité était représentée incorporée et accompagnée de MM Stéphane Champod, Secrétaire municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier. Nous les remercions pour toutes les informations données.

En introduction, Monsieur Jean-Michel Brandt nous fait une présentation d'environ une demi-heure de MCH2, modèle comptable harmonisé de 2<sup>ème</sup> génération sur lequel il travaille depuis 2022. Monsieur Brandt nous explique que nous sommes une des deux premières communes du canton, avec la commune d'Orbe, à tester le pilote comptable MCH2. Quelques modifications ont été apportées par le Canton à MCH2 en septembre 2023.

Pour information, tous les chiffres des comptes apparaissant dans la brochure du Budget 2024 (comptes 2022, budget 2023 et budget 2024) ont été adaptés à MCH2 pour notre facilité de lecture.

Nous remercions Monsieur Brandt de sa présentation et tenons à remercier également ses assistantes, Madame Mathilde Laithier et Madame Maïa Silveiredo pour leur collaboration dans les tâches de la Bourse communale, le système pilote MCH2 ayant impliqué un changement dans leur système informatique.

Nous remercions tous les intervenants pour la clarté des informations et des réponses à nos questions.

### Remarques générales

La discussion fut bien animée et dans une collégialité très sympathique.

Une vingtaine de questions ont été posées dans divers domaines dont je résume quelques-unes ci-dessous.

## Péréquation

Les indications montrent que la péréquation 2024/2025 devrait être favorable à la Commune de Sainte-Croix. Cependant le Municipal nous avertit de rester vigilants car si nous espérons un maximum de retour de la part de la péréquation dans nos caisses, il faut garder à l'esprit que le Canton de Vaud ne se trouve pas dans une position financière très favorable en ce moment, ce qui pourrait avoir pour conséquence à l'avenir toutes sortes de situations moins avantageuses pour notre caisse communale.

## Coût des véhicules de la Commune de Sainte-Croix

Une question a été posée concernant le coût des véhicules de la Commune de Sainte-Croix qui semble passablement élevé.

Le Municipal concerné nous répond que nous pouvons obtenir tous les détails sur les coûts de ces véhicules dans le rapport de la COGES 2023.

## La Romande Energie et les éoliennes

Il nous est communiqué qu'il est convenu que la Romande Energie verse une indemnité à la Commune de Sainte-Croix à hauteur de CHF.2'175'000.- en une seule fois et ce versement qui devrait nous parvenir courant 2024 ne sera pas répété.

## Le coût du gaz

Une question pertinente a été posée concernant le coût du gaz qui a dépassé le budget 2023 prévu. Il nous est expliqué que ceci provient de l'augmentation des charges électriques et du gaz, ce qui a pour conséquence une hausse considérable de la facture énergétique.

## Rénovation des rues et des routes du territoire communal

Le Municipal nous informe que toutes les rénovations des rues et des routes mentionnées dans la proposition de Budget 2024 ne pourront pas forcément être effectuées sur l'année 2024, certaines devront probablement être reportées sur l'année suivante.

## Caserne des pompiers

Suite à la question d'un commissionnaire, le Municipal confirme que la caserne des pompiers a été amortie en 2022.

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, le contenu de mon rapport n'est peut-être pas très étoffé mais c'est également à vous de vous prononcer sur les 90 pages du projet de budget pour l'exercice 2024 lors de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2023.

Suite aux délibérations, c'est à l'unanimité de ses membres par 9 oui, 0 non et 0 abstention, que la Commission du Budget 2024 vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, **d'approuver** le projet de budget pour l'exercice 2024 tel qu'il vous est présenté.

Au nom de la commission, le rapporteur : Michaël Mollet

Sainte-Croix, le 24 novembre 2023